www.arcanson.com

FICHE DESCRIPTIVE

RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE 2024

MONT AIGUILLE ET TRÉSORS DU DIOIS

Randonnée itinérante en boucle
6 jours, 5 nuits, 6 jours d'activités

6 jours – 5 nuits – 6 jours de marche

Le **Vercors**, vaste massif culminant au-dessus de Grenoble, dispose de paysages très diversifiés et de 8 régions historiques distinctes : vallées à l'ambiance nordique autour de Villard-de-Lans, gorges se jetant dans l'Isère, cascades, routes vertigineuses passant par des combes en altitude…

Nous vous proposons de sortir des sentiers battus afin de découvrir la grandeur du Vercors Sud ! Au cours de cette randonnée, vous découvrez **le Diois,** région la plus méridionale du Vercors avec ses vignobles, ses cirques et vallons majestueux. À coup sûr, le cirque d'Archiane **va vous éblouir** ! Au-dessus, c'est le domaine des hauts-plateaux, un monde sauvage où le silence est roi. Ici, on se sent tout petit face à l'immensité des lieux… Le Parc du Vercors en a fait une **Réserve naturelle**, la plus grande de France.

C'est aussi le Vercors Sud qui abrite les plus hauts sommets du massif, comme le Grand Veymont (2 341 m) et l'emblématique **Mont Aiguille**. À ce propos, ça vous **tente** de faire l'ascension de ce « totem », berceau de l'alpinisme français ? Une option encadrée par un guide haute montagne (escalade accessible) qui se révèle être une expérience inégalable ! La pelouse sommitale de cette « île perchée » est un joyau d'espèces endémiques. Étendus dans la prairie, vous **admirez** le panorama à couper le souffle sur toute la chaîne des Alpes.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51 E-Mail : contact@arcanson.com
www.arcanson.com

PROGRAMME

Jour 1 : Die - Archiane (760 m)

Accueil à la gare de Die à 11h. Transfert dans le Cirque d'Archiane situé à l'extrémité sud des haut-plateaux du Vercors. Pique-nique au bord de la rivière et première randonnée sur le **sentier des vautours** qui ont trouvé dans les falaises des conditions idéales pour nicher et se reproduire. Découverte de ce village isolé du Haut-Diois - haut-lieu de l'escalade - où les bouquetins ont été réintroduits avec succès et résurgence importante des eaux souterraines du **plateau karstique**.

Nuit en gîte à Archiane

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

2h30 à 3h de marche. Dénivelé : + 400 m/- 400 m.

Jour 2 : Archiane (760 m) - Les Nonnières (850 m)

Une splendide randonnée via le vallon et les bergeries de Tussac nous permet une première immersion sur les **Hauts-Plateaux du Vercors**, avec untrès beau point de vue sur sur les sommets du Diois et du Dévoluy. Alors que déambulons sur des **sentiers sauvages et secrets**, nous verrons surement les vautours planer majestueusement au-dessus des falaises du cirque d'Archiane, pendant que chamois et bouquetins caracolent sur les vires. Nous entamons la descente sur le très beau village de Bénevise, entre noyers et lavande. Nous gagnons bientôt Les Nonnières, notre lieu d'étape pour la nuit.

Nuit en hôtel**

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6 à 7 h de marche. Dénivelé : + 1050m / - 950m.

Jour 3 : Les Nonières (850 m) - Vallon de Combeau (1 350 m)

Nous quittons les Nonnières par un superbe vallon surmonté de **cascades vaillantes et fraîches** avant de retrouver les alpages à la ferme du Désert. Là, le Mont Barral (1903 m) notre objectif du jour, domine le paysage. Bientôt les alpages de Jiboui nous offrent le loisir d'observer la vie pastorale avant de gagner les **crêtes panoramiques**. Le sommet du Mont-Barral nous offre une **vue 360 impressionnante**, avec notamment l'esthétique Mont-Aiguille qui se détache dans le paysage. Descente sur le col de Menée, puis nous suivons la crête de la Grande Leirie qui forme le rebord Est du plateau du Vercors qui s'ouvre sur le Trièves. Un cheminement sauvage entre pelouses alpines et collines nous conduit au merveilleux Vallon de Combeau.

Nuit en gîte de montagne.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6 à 7 h de marche. Dénivelé : + 1050m / - 550m.

Jour 4 : Vallon de Combeau - La Richardière (1 050 m)

Après avoir profité des charmes du bucolique vallon de Combeau, observé les marmottes et fait l'ascension de l'un des sommets emblématiques du plateau (Montagnette, Croix du Lautaret ou Tête Chevalière), nous nous extrayons du plateau par le Pas de l'Essaure ou par le pas de l'Aiguille. pour basculer dans **le Trièves**. Le Mont-Aiguille aimante notre regard tout au long de la journée. Nous nous en approchons de plus en plus ! Découverte du village de **Chichilianne** et fin de la randonnée du jour au hameau de La Richardière.

Nuit en hôtel**

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6 h de marche. Dénivelé : + 600 m / - 900 m

J5 : Tour du Mont-Aiguille ou ascension du Mont-Aiguille (en option, à réserver à l'inscription)

Nous effectuons aujourd'hui le tour de **la montagne emblématique du Vercors** qui apparaît tantôt comme une aiguille élancée, tantôt comme une vaste muraille dolomitique. C'est au Col de l'Aupet que nous prenons la véritable mesure de ces paysages d'exception.
Pour ceux qui ont choisi l'**ascension du Mont-Aiguille** : l'itinéraire est celui de la voie normale avec la descente par les Tubulaires suivi du rappel de la Freychet. Il nécessite l'utilisation du matériel d'alpinisme (baudrier, corde, casque, mousquetons…), fourni par le guide de haute montagne. Cette voie n'est pas difficile techniquement (3+ max en escalade). Accompagnée par un guide de Haute Montagne, elle est accessible à tous, même à ceux qui n'ont jamais pratiqué l'escalade. Il s'agit d'une expérience en milieu vertical, déconseillée aux personnes souffrant du vertige. Durée 7h (ascension + descente).

Nuit en hôtel**

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

7 h de marche. Dénivelé : + 1 150m / - 1 150m

Jour 6 : La Richardière - Maison forestière du Château (1 050 m) - Die

C'est par le Pas de l'Aiguille, haut lieu de la résistance, que nous pénétrons de nouveau dans la **réserve naturelle des Haut-Plateaux du Vercors**.
Peut-être aurons nous la chance de surprendre quelque chamois, bouquetins voire même le loup qui est de retour depuis quelques années. Après une belle journée de traversée des Hauts-Plateaux nous quittons le monde de l'altitude en empruntant l'itinéraire des moutons transhumants, par le Pas du Pison ou celui de Chabrinel.

Transfert à la gare de Die et séparation à 17 h.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6 à 7 h de marche. Dénivelé : + 800 m / - 800 m

COMPLEMENT DE PROGRAMME

L'itinéraire décrit peut être modifié par votre guide pour des raisons de météo, d'organisation ou du niveau du groupe…. Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

Service supplémentaire, l'ascension du Mont-Aiguille :
Ceux qui le souhaitent peuvent faire l'ascension mythique du « Mont-Aiguille » qui fut gravi pour la 1ère fois en 1492 par Antoine De Ville. Cette ascension est réalisée le J5 à la place du Tour du Mont-Aiguille prévu ce jour-là. **Elle doit être commandée au moment de l'inscription.**
L'itinéraire est celui de la voie normale avec la descente par les Tubulaires suivi du rappel de la Freychet nécessite l'utilisation du matériel d'alpinisme (baudrier, corde, casque, mousquetons...) qui
sera fourni par le guide de haute montagne. Cette voie n'est pas très difficile techniquement (3+ max en

escalade). Accompagné par un guide de haute montagne, elle est donc accessible à tous, même à ceux qui n'ont jamais pratiqué l'escalade (ne pas être sujet au vertige). Vous devez néanmoins être capable de pratiquer un sport d'endurance (ex : marche en montagne) sur une durée de 5 à 7 h environ.
Un guide de haute montagne emmène au maximum 4 personnes. Si vous êtes plus nombreux il est possible de prévoir plusieurs guides. Pour atteindre le sommet du Mont-Aiguille et redescendre, il faut compter environ 7h pour une cordée de 3 à 4 personnes.

Tarifs pour l'ascension :
1 personne : 450 € par persinne
2 personnes : 230 € par personne
3 personnes : 155 € par personne
4 personnes : 120 € par personne

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Accueil à la gare de Die à 11h00.

Accès :
- accès ferroviaire : gare de Die sur la ligne Paris-Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz). En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus. Consultez les horaires sur www.sncf-connect.com.
- accès routier : depuis Grenoble, direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Châtillon en Diois / Pont de Quart / Die. De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93.

Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé). Plus d'information sur www.viamichelin.fr

Vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour ?
Office de Tourisme de Die et du Diois
Tel : +33(0)4 75 22 03 03 ou contact@diois-tourisme.com
www.diois-tourisme.com

En cas de retard, vous devrez rejoindre par vos propres moyens l'hébergement du 1er soir :
Refuge d'Archiane
Hameau d'Archiane
26410 Châtillon-en-Diois
Tél : 04 75 21 24 47

DISPERSION
Après la randonnée, transfert à la gare de Die et séparation à 17 h.

NIVEAU
Niveau 4 sur 5

Pas de difficulté technique mais quelques passages sur des crêtes aériennes. Bonne forme physique nécessaire.

HEBERGEMENT

1 nuit en gîte, base chambres partagées, 1 nuit en gîte de montagne (petits dortoirs de 6)
3 nuits en hôtel **, base chambres partagées.

Les repas

- Petits déjeuners et repas du soir servis dans les hébergements.
- Pique-niques le plus souvent préparés par l'accompagnateur, à base de produits locaux, souvent bio, parfois par les hébergements.

À l'**hôtel du Mont Barral**, accès libre à la piscine. Espace bien-être payant : jacuzzi, sauna et massages, sur réservation au 04 75 21 12 21.
À l'**hôtel du Gai Soleil**, centre de bien-être accessible sur réservation, horaires et tarifs sur spa-trieves.fr

GROUPE

De 6 à 14 participants.

ENCADREMENT

Un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) pour un groupe de 14 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos affaires sont réparties entre un sac à dos porté pendant la marche (30 à 40 litres) et un sac de voyage souple (maximum 20 kg) avec cadenas que vous retrouvez le soir.

- Des sous-vêtements respirants
- Une veste en polaire
- Une veste imperméable et respirante
- Des pantalons de trek
- Un bonnet
- Une casquette ou un chapeau
- Des lunettes de soleil
- Une paire de gants
- Une cape de pluie
- Une gourde (ou poche à eau, pipette)

Chaussures et matériel technique

- Chaussures imperméables à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence
- Une lampe frontale
- Des bâtons de marche télescopiques (facultatifs)

Couchage

- Un drap-sac uniquement pour les nuits en gîte

Pharmacie
Petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, médicaments personnels.

Divers
- Des vêtements de rechange ainsi que des chaussures légères pour l'étape
- Une paire de lacets de rechange, une aiguille et du fil
- Une trousse de toilette et une serviette de bain, un maillot de bain
- Du papier toilette
- Un petit « tupperware » et des couverts, un couteau de poche
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires
- Une pochette étanche avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance et d'assistance

PORTAGE DES BAGAGES
Uniquement vos affaires de la journée et le pique-nique. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Date de début	Date de fin	Etat	Prix par adulte
28/04/2024	03/05/2024	Confirmé	850 euros
12/05/2024	17/05/2024	Confirmé	850 euros
26/05/2024	31/05/2024		850 euros
02/06/2024	07/06/2024		850 euros
16/06/2024	21/06/2024		850 euros
07/07/2024	12/07/2024		850 euros
14/07/2024	19/07/2024		850 euros
21/07/2024	26/07/2024		850 euros
28/07/2024	02/08/2024		850 euros
04/08/2024	09/08/2024		850 euros
11/08/2024	16/08/2024	Confirmé	850 euros

18/08/2024	23/08/2024		850 euros
25/08/2024	30/08/2024		850 euros
15/09/2024	20/09/2024		850 euros
06/10/2024	11/10/2024		850 euros
20/10/2024	25/10/2024		850 euros
27/10/2024	01/11/2024		850 euros

LE PRIX COMPREND

- l’hébergement en pension complète sur l’ensemble du circuit
- le transfert des bagages (limités à 20 kg)
- l’encadrement par un accompagnateur en montagne sur l’ensemble du circuit
- les transferts en début et fin de circuit depuis la gare de Die

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les assurances annulation et rapatriement
- les accès aux espaces bien-être des hôtels
- les visites et activités non prévues au programme
- l’option « ascension du Mont-Aiguille »
- les frais d'inscription

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet **www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/** ou sur simple demande.
Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.
Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.
Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :
Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :
Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.
Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.
Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1er jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.
Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.
Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A) -** 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B) -** 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C) -** 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51
E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com
Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.
RCS de Grenoble B 384571808
Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence